Document generated on 07/15/2025 3:38 p.m.

Recherches amérindiennes au Québec

La disparition des *Oumamiois* et des *Kichestigaux* : une histoire cousue de fil blanc
The Historical Disappearance of the *Oumamiois* and the *Kichestigaux*: an obvious trick

José Mailhot

Volume 34, Number 1, 2004

Présences autochtones de l'âge glaciaire à aujourd'hui

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1082394ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1082394ar

See table of contents

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)
1923-5151 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Mailhot, J. (2004). La disparition des *Oumamiois* et des *Kichestigaux* : une histoire cousue de fil blanc. *Recherches amérindiennes au Québec*, *34*(1), 21–30. https://doi.org/10.7202/1082394ar

Article abstract

A study signed by historian Dawson (2001) claims that, among others, the two groups called *Oumamiois* and *Kichestigaux* simply dispappeared from the territory of the Traite de Tadoussac before the mid 1700's. Using an approach that combines linguistics and history, the author rexamines the 17th and 18th Century documents after having established that the two labels of Innu origin referred to the people occupying the Sainte-Marguerite and the Moisie Rivers. She demonstrates that they did not disappear at all; they just changed names through time. She concludes that their disappearance is a story made up by the historian for ideological purposes.

Tous droits réservés © Recherches amérindiennes au Québec, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La disparition des *Oumamiois* et des *Kichestigaux* : une histoire cousue de fil blanc

José Mailhot
Chercheure autonome

La reconstitution de l'histoire des Innus se heurte à une difficulté majeure : l'identification des groupes qui sont mentionnés dans les documents d'archives. L'historien se trouve ici confronté à de nombreux pièges terminologiques, dont il n'est d'ailleurs pas toujours conscient[1]. Seule une approche qui combine linguistique et histoire permet de détecter ces pièges et de les résoudre. C'est ainsi que quelques pages de l'histoire innue ont pu être réécrites du jour où les gentilés *Esquimaux* et *Naskapis* ont été clarifiés (Mailhot 1978 et 1983). Mais la plus totale confusion règne toujours au sujet des *Oumamiois* et des *Kichestigaux*.

Ces deux groupes font partie de la demi-douzaine dont l'historien Dawson (2001) a claironné la disparition du territoire de la Traite de Tadoussac avant le milieu du XVIIIe siècle. Mais bien malin qui arriverait à suivre l'analyse de l'historien : les *Kichestigaux* auraient habité les rives non pas de la rivière Moisie mais de la rivière Eastmain (p. 172) ; les *Oumamiois* de Sept-Îles seraient les mêmes que « les peuples de Chisedech » (p. 192) ; les *Oumamiois* (et donc présumément aussi « les peuples de Chisedech ») auraient été déplacés du côté du lac Témiscamingue au XVIIIe siècle (p. 202), *et caetera*. Pour démêler cet embrouillamini, les textes historiques des XVIIe et XVIIIe siècles doivent être entièrement réexaminés à la lumière d'une analyse soignée de ces obscurs gentilés d'origine amérindienne[2].

Après avoir établi l'étymologie des deux gentilés, je démontrerai qu'ils réfèrent aux ancêtres des gens qu'on appelle aujourd'hui « les Innus de Uashat et Mani-Utenam ». *Oumamiois* désignait spécifiquement les gens de la rivière Sainte-Marguerite, et *Kichestigaux*, ceux de la rivière Moisie. On verra que les deux termes ont subi à travers le temps des développements inattendus.

Étymologies et référents

Commençons par *Oumamiois*, le plus transparent des deux gentilés. Entre 1641 et 1696, les missionnaires jésuites en utilisent de nombreuses variantes, abrégées ou non, qui sont francisées, latinisées ou carrément innues. « Oumamiouekhi », « Oumamiouets », « Oumamioue », « Oumamiou », « Oumamiois », « de gente mamiorum » sont toutes des variantes du mot innu *uma·mi·wak*[y] qui signifie 'gens de l'aval' (Pentland 1981 : 186).

Étant donné sa signification, il ne peut pas s'agir d'une appellation qu'un groupe se donnait à lui-même ; elle lui était nécessairement appliquée par d'autres Innus, situés en amont du fleuve Saint-Laurent. Cela est d'ailleurs corroboré par un jésuite qui affirme que ce nom provenait des Innus de Tadoussac (R. J. 1652 : 20). Du point de vue de ces derniers, il pouvait en théorie s'appliquer à n'importe lequel des groupes situés en aval de Tadoussac ou même à l'ensemble de ceux-ci. Mais l'important ici est de déterminer quelle fut l'acception du terme une fois passé dans le vocabulaire des jésuites. Dans quelques écrits, dont les auteurs n'étaient pas familiers avec la côte Nord, il est utilisé de façon assez confuse pour désigner

recherches amérindiennes au québec
Vol. XXXIV, N° 1, 2004

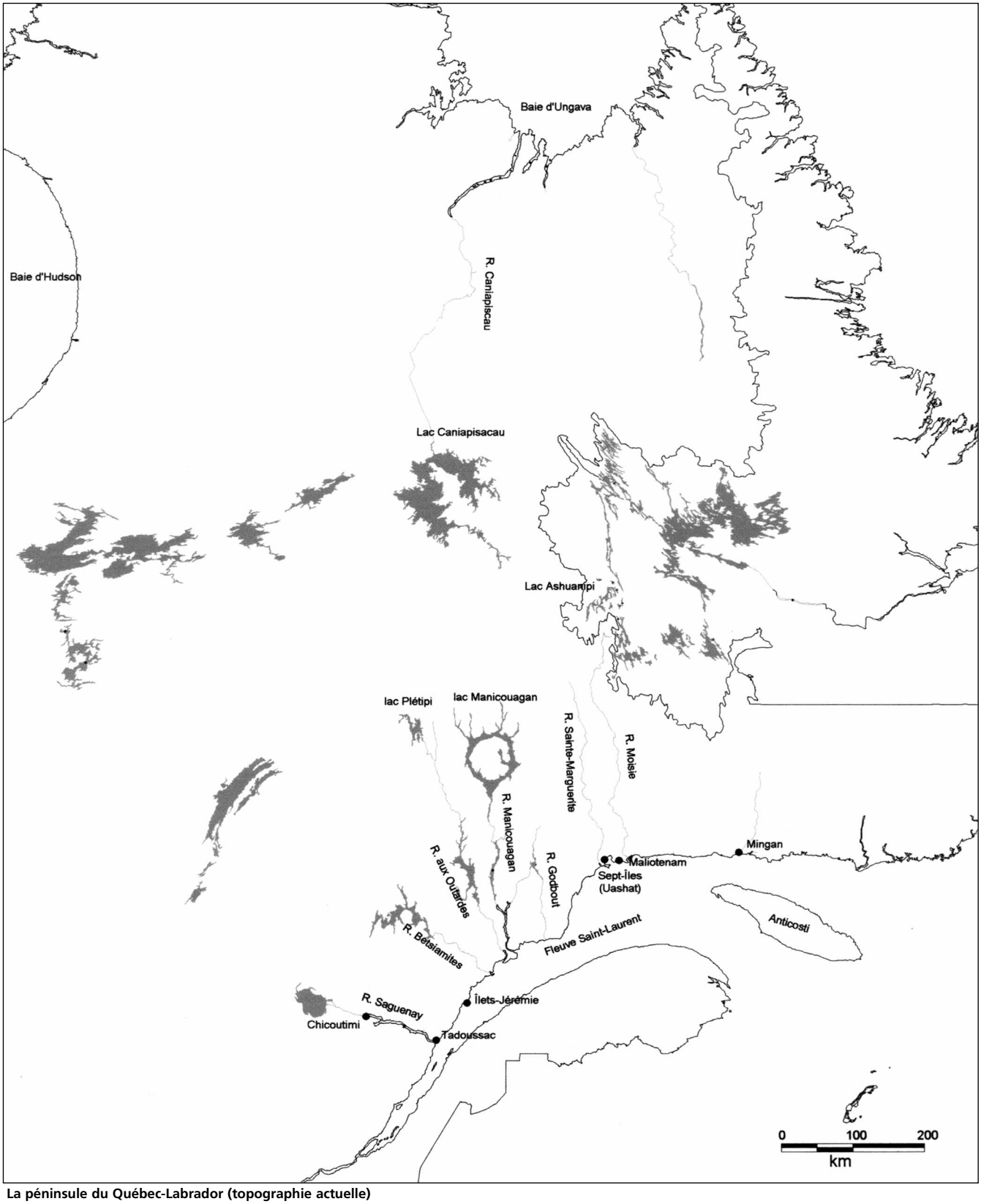

La péninsule du Québec-Labrador (topographie actuelle)
(Carte : Laurent Girouard)

l'un ou l'autre des groupes qui étaient situés dans le voisinage de l'île d'Anticosti et même plus à l'est (R. J. 1650 : 41 ; Nicolas 1673). Cependant, dans l'usage des jésuites de la mission de Tadoussac – qui ont produit la plus grande partie des écrits qui nous concernent ici –, il désignait spécifiquement les Innus qui fréquentaient la baie de Sept-Îles et la rivière Sainte-Marguerite[3]. Cela est dit on ne peut plus clairement dans un document où il est question des sept îles non loin desquelles se trouve une rivière où « les Sauvages » trafiquent avec les Français. L'auteur affirme que « c'est là proprement le pays des nations qu'on nomme Oumamiois » (*Relations inédites* 1 : 335-336).

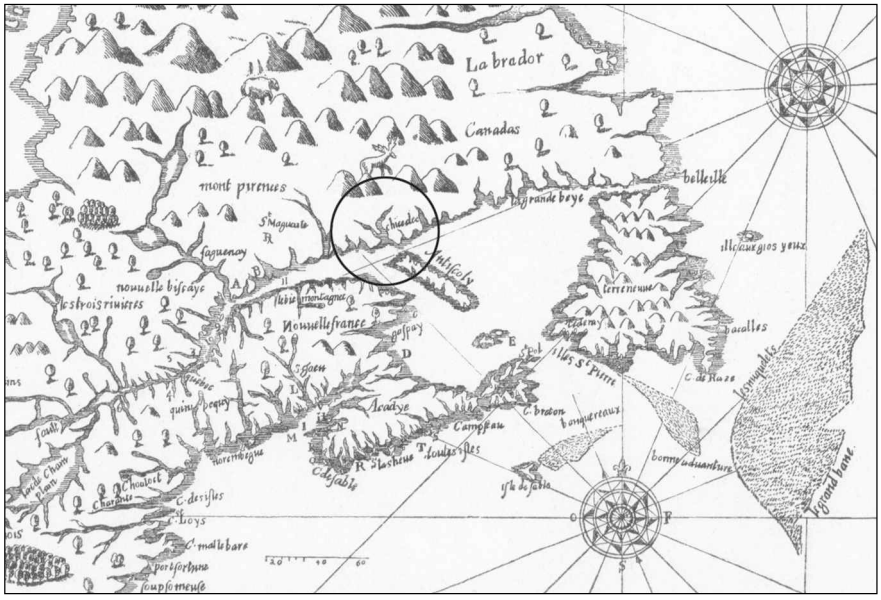

« Carte geographique de la Nouelle franse... » (détail), Champlain, 1611.
(Source : Laverdière 1973, I : 275)

Rappelons que l'activité des jésuites de la mission de Tadoussac s'exerçait à l'intérieur du territoire de la Traite de Tadoussac, dont la limite orientale se situait légèrement au-delà de la rivière Moisie. Leur activité ne s'étendait pas en aval de cette rivière, où ils ne s'aventurèrent d'ailleurs pas avant 1696. À l'époque où ils commencèrent à parler des *Oumamiois*, les jésuites de la mission de Tadoussac tentaient d'étendre leur influence à l'est des *Papinachois* (Innus des rivières Betsiamites, aux Outardes et Manicouagan) qui leur étaient alors déjà familiers. Or, le groupe de la baie de Sept-Îles est situé immédiatement en aval. Que les jésuites aient appelé 'gens de l'aval' le prochain groupe qui allait tomber sous leur influence obéit donc à une certaine logique.

Le gentilé *Kichestigaux* quant à lui apparaît dans les documents entre 1643 et 1749 avec des variantes orthographiques considérables : « Oukesestigouek », « Ouchestigouetch », « Ouchestigouëk », « Oukestigouets », « Outchisestigou », « Oukestigou », « Ketchestigou », « Kichestigou », « Chestigou », « Kichestigaux », « Kigistegaux », « Chichertigaux » et même « Tigestigones ». Tous ces termes sont des variantes, au singulier ou au pluriel, d'un mot innu dont la forme d'origine, selon Pentland (1981 : 187), est *ucise·stiku·wak*^{y} qui signifie 'gens de la grande rivière'. Il affirme que c'est le nom par lequel les habitants de la région de Sept-Îles se désignaient eux-mêmes au XVIIe siècle.

Le spécialiste de la linguistique diachronique va plus loin en reliant le gentilé *ucise·stiku·wak*^{y} à un nom de lieu – longtemps resté énigmatique – qu'on trouve sur les cartes de Champlain : « Chichedec » en 1612, « Chicedec » en 1613 et « Chisdec » en 1632 (Pentland 1981 : 187). En réalité, le terme apparaît sur une carte de Champlain dès 1611 (voir carte) et il apparaît aussi dans ses écrits datés de 1626. Dans ces textes, « Chisedec » désigne un havre qui était fréquenté par les Européens.

> Or les coftes du Nort depuis le trauers d'Enticofty font fort baturieres pour la plus part ; en quelques endroits il y a de bons ports, mais ils ne font cognus, hormis Chifedec & le port neuf trente lieuës de Tadouffac : auffi il y a nombre de petites riuieres où la pefche du faumon eft grande, felon le rapport des fauuages & des Bafques qui cognoiffent partie d'icelle cofte. (Laverdière 1973, 3 : 109-110)

> Nous fçeufmes par des Bafques qui s'eftoient fauuez de leur nauire, lequel s'eftoit brulé dans vn port appellé Chifedec qui eft au fleuue fainct Laurent, par vn petit garçon qui malheureufement mit le feu aux poudres, y eftant allez pour faire pefche de balaines [...] (Laverdière 1973, 3 : 120)

D'après l'historien Bélanger (1971 : 41) et le géographe Morissonneau (1978 : 65), c'est bien la baie de Sept-Îles que Champlain désignait par « Chisedec ».

Le même terme est utilisé une vingtaine d'années plus tard sous la plume des jésuites, avec une acception légèrement différente. Établis à Québec depuis quinze ans, ceux-ci projettent en 1640 d'ouvrir une mission à Tadoussac. Parmi les populations de la rive nord du golfe Saint-Laurent qu'ils ont alors espoir de convertir à partir de leur nouvelle mission, ils mentionnent « les peuples de Chisedech ».

> A l'entrée du grand golfe de S. Laurent du costé du Nord, on trouue les Esquimaux, peuples bien barbares et grands ennemis des Europeans, à ce qu'on dit ; suiuant le mesme costé du Nord en montant, on rencontre les peuples de Chisedech et les Bersiamites, ce sont petites nations dont on a peu de cognoissance, lesquelles ont commerce auec d'autres qui sont dedans les terres. En suite on trouue les Sauuages de Tadoussac, qui ont cognoissance auec la nation du Porc Epic [...] (R. J. 1640 : 34)

Dans cet extrait, « Chisedech » paraît plutôt désigner l'ensemble de la région de Sept-Îles, s'éloignant en cela légèrement de l'acception qu'il avait chez Champlain. Il apparaîtra sur de très nombreuses cartes jusqu'en 1757.

Selon mes propres recherches, le toponyme innu d'où provient « Chisedech » désignait à l'origine non pas la baie ou la région de Sept-Îles mais précisément la rivière Moisie. Il survient dès 1609, sous la forme « Chischedec », dans *L'Histoire de la Nouvelle-France* de Lescarbot. Dans le passage qui nous intéresse, il est question de l'exploration que Jacques Cartier, lors de son deuxième voyage, fit de l'embouchure d'une rivière, que les exégètes de Cartier ont depuis longtemps identifiée comme étant la rivière Moisie (Morissonneau 1978 : 34;

Bélanger 1971 : 41). Après avoir cité le récit de Cartier lui-même, Lescarbot ajoute un court commentaire de son cru qui apparaît en italiques et entre crochets dans l'édition originale :

> [...] au bout d'icelles basses terres (qui contiennent environ dix lieuës) y a vne riviere d'eau douce sortante à la mer, tellement qu'à plus d'vne lieue de terre elle est aussi douce qu'eau de fontaine. Nous entrames en ladite riviere avec noz barques, & ne trouvames a l'entrée que brasse et demie. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poissons qui ont forme de chevaux, lesquels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer ainsi qu'il nous fut dit par noz deux Sauvages : & de cesdits poissons vimes grãnd nombre dedans ladite riviere *[laquelle est appelée aujourd'huy Chischedec d'un nom de l'imposition des Sauvages]*. (Lescarbot 1609 : 301-302)

Ce passage indique donc clairement qu'en 1609 « Chischedec » était le nom amérindien de la rivière Moisie. Nous ignorons comment et où Lescarbot apprit le toponyme innu, mais il est hautement probable que celui-ci ait été connu des Basques et autres peuples de navigateurs-pêcheurs qui depuis longtemps fréquentaient les havres de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

Pour quiconque est familier avec les langues algonquiennes, il ne fait aucun doute que « Chisdec », « Chisedec », « Chicedec », « Chisedech » et « Chischedec » représentent de maladroites tentatives de transcrire le toponyme innu *Tshishestik*^{u} qui signifie 'la Grande Rivière'. C'est de ce toponyme qu'est dérivé le gentilé *utshishestikuak* (d'où proviennent *Kichestigaux* et ses nombreuses variantes)[4].

Ces deux mots ne font plus partie du vocabulaire innu de nos jours. Le nom que donnent à l'heure actuelle les Innus à la rivière Moisie, *Mishta-shipu*, signifie lui aussi 'la Grande Rivière' mais il est construit différemment. Au cours des siècles, la construction ancienne (*tshishe* 'grand' + *stik*^{u} 'rivière') aurait été remplacée par une forme moderne (*mishta* 'grand' + *shipu* 'rivière') qui est son parfait synonyme[5].

Les aspects linguistiques de la question étant élucidés, passons à l'examen des documents où surviennent les deux gentilés.

Premières mentions

À partir de 1640, les activités de traite des Français, confinées à Tadoussac depuis 1603, s'étendirent à la fois vers le nord (en amont du Saguenay) et vers l'est. À l'est, les traiteurs entreprirent d'étendre leur commerce, d'abord aux groupes innus situés en aval du fleuve Saint-Laurent, puis bientôt à ceux de l'arrière-pays. Ils commencèrent par entreprendre le long du fleuve, à partir de Tadoussac, des expéditions de traite aux embouchures des rivières où se rassemblaient les Innus en été, pour finir par y ouvrir progressivement des postes. Par l'intermédiaire d'Innus déjà familiers, ils établirent ensuite des contacts avec des groupes de l'intérieur, qu'ils rallièrent bientôt à leur réseau de traite.

Travaillant de concert avec eux, les missionnaires suivirent la même stratégie. À partir de leur nouvelle mission de Tadoussac, fondée en 1641, ils tentèrent de rejoindre un nombre de plus en plus grand d'Innus, à la fois dans l'axe du fleuve et vers l'intérieur des terres. Ce n'est que progressivement que leurs connaissances de ces groupes allaient se préciser. Dans les années 1640, ils avaient eu vent de l'existence de plusieurs groupes différents, comme le rapportent ces deux passages tirés des *Relations des Jésuites*.

> Premierement, ie m'attens que Sainct Ioseph sera peuplé d'Abnaquiois, de Bersiamites, de Sauuages de Tadoussac, de la Nation du Porc-Epic, des 8papinachi8ekhi, des 8mami8ekhi ; ce sont petits peuples dans les Terres, qui se rallieront auec nos Neophytes de S. Ioseph, et qui en appelleront encore d'autres petit à petit. Ces Nations ont oüy parler de Iesus-Christ, sa Doctrine leur semble belle et agreable, l'exemple de leurs semblables, qui se sont faits Chrestiens, les touche puissamment ; mais le peu de secours que nous leur pouuons donner, et la fureur des Hiroquois, les empesche de nous venir ioindre. (R. J. 1641 : 57)

> Non seulement les Sauuages de ces quartiers-là ont ouy parler de nostre saincte Foy, mais aussi quantité de petites nations du Nord, donc voicy les noms : les Kakouchakhi, ceux qui trouuent à Maouatchihitonnam, c'est le lieu où les Hurons font leurs assembléées, venans traitter auec les Nations du Nord ; les Mikouachakhi, les Outakouamiouek, les Mistasiniouek, Oukesestigouek, Mouchaouaouastiirinioek, Ounachkapiouek, Espamichkon, Astouregamigoukh, Oueperigoueiaouek, Oupapinachiouek, Oubestamiouek, Attikamegouek. Les Chrestiens de Sainct Ioseph et de Tadoussac ont porté le nom de Iesus-Christ dans toutes ces petites Nations, auec lesquelles ils ont quelque commerce. Le iour qu'ils commencent de voir, croistra auec le temps iusques à son Midy. (R. J. 1643 : 38)

Ces deux extraits fournissent les noms de plusieurs groupes régionaux dont l'existence avait été révélée aux jésuites par leurs informateurs innus des missions de Sillery et de Tadoussac. C'est ici qu'on trouve la première mention des termes qui sont à l'origine des gentilés *Oumamiois* et *Kichestigaux* : « 8mami8ekhi » et « Oukesestigouek ». Mais il n'y a aucune information sur la localisation de ces groupes. On peut toutefois avancer qu'il s'agissait de deux groupes distincts puisqu'ils sont désignés par des noms différents. Les jésuites – qui ne les connaissaient alors que par ouï-dire – n'allaient pas tarder à entrer directement en contact avec eux.

Les *Oumamiois* de la rivière Sainte-Marguerite

En juin 1651, un missionnaire se rend pour la première fois « dans la contrée des Oumamiouek » en compagnie de quelques Innus de Tadoussac. Il s'agit du père Jean de Quen qui fonde cette année-là la mission de l'Ange Gardien. L'événement est rapporté non pas par le père de Quen lui-même mais par le père Ragueneau, qui semble peu familier avec les populations de la côte Nord puisqu'il confond « Oumamiouek » et « Bersiamites ».

> A peine le Pere Iean de Quen auoit-il acheué sa Mission du Lac de Sainct Iean, qu'il donna commencement à la Mission de l'Ange Gardien, au pays que les Sauuages de Tadoussac appellent la contrée des *Oumamiouek*. Ie croy que ce sont les Bersiamites, ou quelques alliés des Esquimaux qui habitent les costes du Nord, au dessous de l'Isle d'Anticosti. (R. J. 1652 : 20)

Le rapport du père Ragueneau sur ce voyage du père de Quen contient sur les *Oumamiois* les premières informations provenant d'un témoin oculaire.

> Ie m'embarquay, dit-il, dans vne Chaloupe, en la compagnie de quelques Sauuages, le douziesme de Iuin. Nous descendismes sur le grand fleuue, qui paroit comme vne mer au dessous de Tadoussac, voguans sans relasche six jours durant ; ce qui me fait dire, que le lieu que nos Sauuages cherchoient, et qu'enfin nous trouuasmes, estoit bien esloigné de Tadoussac de 80 lieuës. Nous abordasmes vne anse, escarpée de hautes montagnes, ou plustost de hauts rochers, sur lesquels estoit vn petit nombre de ces peuples, qui nous regardoient de loing, pour voir si nous n'estions point de leurs ennemis. [...] Ces pauvres

> gens qui n'ont autre richesses, les vns que le Baptesme qu'ils sont venus chercher à Tadoussac, les autres que le desir de le receuoir, sont poursuiuis par les Sauuages de Gaspé, qui trauersent le grand fleuue pour les aller massacrer dedans le pays des bestes. [...] Nous ayans reconnus, ils descendirent de leurs hautes tours, basties deuant la tour de Babel. Apres auoir fait paroistre par leurs gestes et par leurs yeux, le plaisir qu'ils prenoient de nous voir, ils nous firent excuse sur leur petit nombre, disans que leurs compatriotes, cachés dans le fond des bois, n'auoient osé paroistre sur les riues du grand fleuve, de peur d'y rencontrer leurs ennemis, nous asseurans que quand nous les retournerions visiter au Printemps prochain, qu'ils viendroient en troupe pour m'escouter et pour trafiquer auec nos Sauuages de Tadoussac, qui les venoient chercher pour ce sujet. [...] Le Capitaine de cette escoüade [...] nous coniura de retourner au premier Printemps, nous asseurant qu'il s'en alloit communiquer à tous ceux de son pays, les thresors dont nous l'auions enrichy. Non seulement ie me trouueray icy auec ma troupe, disoit-il, mais i'en ameneray beaucoup d'autres [...]. (R. J. 1652 : 20-22)

Ce document contient un certain nombre de renseignements significatifs. Les Innus que le père de Quen rencontre en 1651 n'en sont pas à leur premier contact avec des missionnaires : certains d'entre eux sont allés à Tadoussac se faire baptiser. Cependant, ils ne commercent pas encore avec les Français, mais uniquement avec leurs compatriotes puisque les Innus de Tadoussac ont accompagné le missionnaire dans le but exprès de commercer avec eux. Le rapport les dépeint comme des gens qui vivent dans les bois mais sortent à la côte au printemps. Le fait qu'ils soient peu nombreux sur le littoral en ce mois de juin 1651 est présenté comme exceptionnel : la plus grande partie d'entre eux est restée cachée dans la forêt de crainte de se voir attaquée par les Micmacs. Le document n'est pas précis quant à l'endroit où s'est déroulée la rencontre. « L'anse escarpée de hautes montagnes ou plustost de hauts rochers » où aborda le père de Quen est sans doute située dans l'une des îles à l'entrée de la baie de Sept-Îles, lesquelles, comme on le sait, ont l'aspect de montagnes émergeant de la mer.

Deux autres documents, postérieurs d'une vingtaine d'années, ont trait à une courte visite que le jésuite Nicolas fit à Sept-Îles au printemps 1673. Un rapport des jésuites, intitulé « De la mission des Sept-Îles », ne laisse planer aucun doute sur l'identité de ceux que le missionnaire y a rencontrés.

> Sous le nom des Sept-Îles est compris un pays de la côte du Nord, à plus de cent lieus de Québec, en descendant sur le fleuve de Saint-Laurent, où de fait l'on voit sept îles, qui ne sont composées que de rochers fort stériles et couverts seulement de méchants arbrisseaux. La plus grande n'a pas deux lieues de tour, et la plus près de la terre n'en est éloignée que d'une bonne lieue. Elles ne laissent pas pourtant d'être assez fameuses, à cause du concours des Sauvages, qui, après avoir chassé dans les forêts de la terre ferme, se rendent de temps en temps à une rivière assez voisine de ces îles, pour y trafiquer avec les Français que le commerce y attire.
>
> C'est là proprement le pays des nations qu'on nomme Oumamiois, dont la langue tire son origine de celle des Sauvages de Tadoussac, quoiqu'elle ait beaucoup plus de mots et d'idiomes différents. [...]
>
> (*Relations inédites* I : 335-336)

Le père Nicolas lui-même a rédigé un rapport de sa visite. Comme il le destinait au prochain missionnaire qui ferait une mission à Sept-Îles, il l'intitula « Memoire pour un Miffionaire qui ira aux 7 isles q^{9} les Sauuages appellent Manis8nag8ch ou Bien Mans8nok ».

> Il y Trouuera au printemps prochain en diuerses fois enuiron 150 perfonnes tant grands q^{9} petits il pourrea les uoir tous et peut estre d'autres qui arriueront des Terres ou des bords de la mer. [...]
>
> ceux q^{9} J'ay ueu au nombre de 26 3 jours q^{9} Jay este dans leurs pays me paroiffent forts bons et bien traitables [...]
>
> Toute la cofte de la mer est horrible il ny a pas un poulié de Terre tout est rochers, couverts de Tres petits arbres [...]
>
> il y a Beaucoup de petites riuiers et quelq^{9} grandes ou il y a de Beaux haures ou les petits bastimens entrent auec afses de peine quand les vents ne font pas fauorables. Tout le long de la cofte on uoit des loups marins dont les Sauuages uiuent tout l esté les francois peuuent faire Beaucoup dhuilles des loups marins q^{9} les fauuages tuent [...]
>
> Vn mifsionaire auroit Bien le Loisir d'istruire les fauuages de toutes ces coftes fi les francois y faisoint la pefche des balenes furtout, ou bien des loup marins ou tout au moins du faumon qui y abonde en diuerses riuieres particulierement dans celle q^{9} les sauuages appellent Chimanibit qui eft uis a uis des 7 ifles Il ny a rien a faire pour un hyuernement pour les francois ny pour un missionnaire a caufe q^{9} les fauuages uont en trop petites bandes et ils n'ont pas Beaucoup de chafse outre q^{9} les bois font tres difficelles a caufe de lespesseur des bois quoq^{9} tres petits on y deschire toutes les hardes francoises cest pour quoy les fauuages ne veulent f'habiller q^{9} de peaux a caufe q^{9} les forests eftants tres espaifses les chafseurs y deschirent toutes les estofes q^{9} les françois leurs Baillent dans moins d'un Jour.
>
> (Nicolas 1673 : 56-58)

Le missionnaire termine son mémoire en donnant la liste – rédigée en latin – des vingt-six individus qu'il a vus à Sept-Îles, en spécifiant leurs relations de parenté, ainsi que leur origine dans les cas où ils sont étrangers.

Les deux documents de 1673 constituent une mine de renseignements. D'abord, ils contiennent des détails sur les lieux (sept îles et une rivière avoisinante), dont le missionnaire cite les noms en langue innue. « Mans8nok » et son diminutif « Manis8nag8ch » signifient respectivement 'l'île où l'on ramasse des œufs' et 'la petite île où l'on ramasse des œufs'. Ces termes sont de toute évidence reliés au toponyme *Manauaniss* que les Innus donnent aujourd'hui à l'île la plus occidentale de l'archipel (Georges-Henri Michel, comm. pers. 1999) et qui a donné lieu au toponyme officiel « île Manowin ». Quant à « Chimanibit » qui, selon le missionnaire, désigne une rivière qui est « vis à vis des 7 isles », il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une version tronquée du toponyme *Tshemanipishtik^{u}*, signifiant 'la Rivière escarpée', que les Innus donnent encore de nos jours à la rivière Sainte-Marguerite. Ce nom de lieu survient d'ailleurs en 1696 dans le *Troisième Registre de Tadoussac* sous la forme « Kimanibistik8 » (Hébert 1976 : 274).

Ensuite, ces deux documents contiennent sur la population visitée par le père Nicolas des données d'une étonnante précision. Le groupe de la Sainte-Marguerite comprenait environ cent cinquante individus. En hiver, ils chassaient dans les bois en petits groupes dispersés – venant rarement à la côte – et, à la fin du printemps, ils sortaient sur le littoral où ils vivaient tout l'été de la chasse au phoque. Ils ramassaient aussi des œufs sur les îles au large de la baie et pêchaient vraisemblablement le saumon qui abondait dans la rivière Sainte-Marguerite.

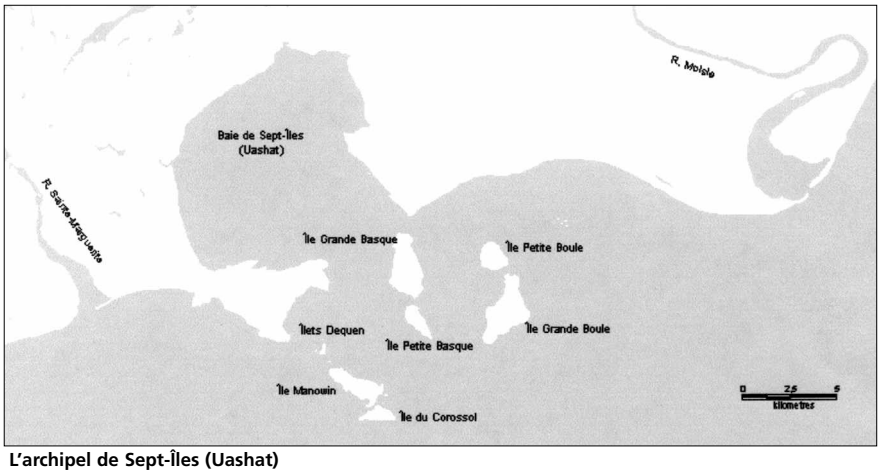

L'archipel de Sept-Îles (Uashat)
(Carte : Laurent Girouard)

Depuis la visite du père de Quen, leurs relations avec les Français s'étaient intensifiées : sur les vingt-six individus vus en trois jours par le père Nicolas, trois seulement n'avaient pas encore été baptisés, et des traiteurs avaient tenté – sans grand succès d'ailleurs – d'hiverner dans la région (*Relations inédites* I : 338). Même s'ils avaient à présent accès aux vêtements européens, les Innus préféraient toujours se vêtir de peaux.

On peut même tirer de ces documents des renseignements personnels sur les gens qui se trouvaient à l'entrée de la baie de Sept-Îles en juin 1673. Notamment, il y avait dans le groupe une famille de Papinachois ainsi qu'un *kichestigaux* marié à une femme de Manicouagan. La liste dressée par le père Nicolas constitue, pourrait-on dire, le premier recensement (quoique partiel) que nous possédions pour la région. Elle fut d'ailleurs publiée en traduction française, sous le titre « Noms des premiers résidents de Sept-Îles », dans une histoire de Sept-Îles (Porlier-Forbes 1984 : 18-19). Plusieurs des noms innus qu'elle comporte sont parfaitement compréhensibles encore aujourd'hui.

C'est immédiatement après la visite du père Nicolas à Sept-Îles que les *Oumamiois* commencent à être mentionnés dans les registres de la mission de Tadoussac. En 1675, l'étiquette est utilisée pour identifier l'origine de trois enfants étrangers qui sont baptisés par le père Crépieul à la rivière aux Outardes le 13 juin : ils sont dits « ex 8mami88ets » (Larouche 1972 : 19), c'est-à-dire 'd'origine *oumamioise*'. Dans les actes de 1676, parmi les trente-cinq individus qui sont baptisés ou mariés au même endroit par le père Boucher en mai et juin, six sont dits « de gente mamiorum » (Larouche 1972 : 22, 23, 85), c'est-à-dire 'de nation *oumamioise*'. La même année, est inscrit l'acte d'un baptême que le père Boucher a célébré chez les *Oumamiois* eux-mêmes; daté d'octobre 1676 (Larouche 1972 : 23), il est surmonté du titre « apud Mamios », ce qui signifie 'chez les *Oumamiois*'. Il semble donc que, trois ans après le père Nicolas, le père Boucher ait fait à l'automne un voyage exprès jusqu'à Sept-Îles (mais sans grand succès) pour rencontrer les *Oumamiois* dont il avait vu des représentants à la mission de la rivière aux Outardes durant l'été. Quand ni la mission de Sept-Îles ni celle de la rivière aux Outardes n'étaient desservies, certains *Oumamiois* se rendaient jusqu'à Chicoutimi, comme ce fut le cas en 1695 et en 1696 (Hébert 1976 : 273-274). Après 1696, les registres de Tadoussac ne comportent plus aucune mention des *Oumamiois*. Faut-il pour autant conclure qu'ils sont disparus ?

Les « sauvages des Sept Îles »

Durant la première moitié du XVIIIe siècle, un changement terminologique majeur survient dans les documents, qui coïncide d'une part avec un bouleversement dans le mode de vie des Innus de la Sainte-Marguerite et d'autre part avec l'intensification de leurs relations avec les Français.

À partir de 1700, la politique d'exploitation des postes de la Traite de Tadoussac connut un virage important : pour compléter les revenus de la traite des fourrures qui étaient alors en baisse, les locataires de la Traite de Tadoussac développèrent la chasse au phoque (Dufour 1996 : 202). Au poste situé dans la baie de Sept-Îles, comme à ceux de Tadoussac et des Îlets-Jérémie, les Innus étaient employés pour chasser le phoque sur les glaces durant l'automne et le printemps ainsi que pour traiter les peaux et fondre la graisse (Castonguay 2003). La population innue qui passait l'hiver à la côte était désormais suffisamment importante pour qu'un jésuite hiverne au poste. On sait que, jusque-là, les missionnaires de Tadoussac qui s'étaient rendus à Sept-Îles avaient visité les lieux brièvement, et toujours l'été, seule saison où les *Oumamiois* se trouvaient sur le littoral.

Durant l'hiver 1743-1744, le père Jean-Baptiste Maurice séjourna au poste de Sept-Îles, en compagnie d'engagés de la Traite de Tadoussac, de la mi-novembre à la mi-avril, puis de nouveau en mai, ayant dans l'intervalle passé trois semaines au poste de la Seigneurie de Mingan. Durant son long séjour à Sept-Îles, il fit couper le bois en prévision de la construction d'une chapelle (Hébert 1976 : 261) et célébra pas moins de dix-huit baptêmes, cinq mariages et trois funérailles (Hébert 1976 : 101-103 ; 180, 224)[6]. C'est donc dire que, depuis la première visite d'un missionnaire chez eux en 1651, les relations des occupants de la baie de Sept-Îles avec les Européens s'étaient intensifiées : ils étaient alors pratiquement christianisés et, durant plusieurs mois par an, ils participaient à l'exploitation du phoque sur le littoral pour le compte des locataires de la Traite de Tadoussac. Or à l'époque de l'hivernement du père Maurice, le changement terminologique dont j'ai parlé s'était déjà produit : le gentilé *Oumamiois* avait été remplacé par une nouvelle appellation.

C'est en 1728, dans le *Troisième Registre de Tadoussac*, qu'apparaît pour la première fois le nom de lieu « Sept-Îles » pour indiquer l'origine de certains Innus qui sont inscrits aux registres (Hébert 1976 : 66-67). Cette année-là, deux adultes baptisés aux Îlets-Jérémie en juillet sont dits respectivement « fils de 8chima8 des sept Îles » et « fille de 8skinitchichi8 des sept Îles » (traduit du latin). Dans les actes de l'année 1743 (Hébert 1976 : 99-100), plusieurs individus baptisés aux Îlets-Jérémie sont dits « ex septem Insulis Barbari », c'est-à-dire 'des Sauvages des sept Îles'. Pour ce qui est des nombreux actes de baptême, mariage et sépulture que le père Maurice rédigea lui-même durant son hivernement de 1743-1744, ils ne comportent aucun gentilé (Hébert 1976 : 101-103), mais il est indiqué explicitement qu'ils ont été enregistrés « apud Septem Insulas » c'est-à-dire 'aux Sept Îles'. Par la suite, et presque chaque année, surviennent dans les registres des mentions d'individus étiquetés « des Sept Îles » qui sont baptisés aux Îlets-Jérémie,

à Tadoussac ou à Chicoutimi. On voit donc que les *Oumamiois* n'étaient pas disparus de leur territoire, ils avaient simplement changé de nom maintenant qu'ils étaient devenus familiers des Français[7].

Les *Kichestigaux* de la rivière Moisie

Dès 1643, on l'a vu, les jésuites avaient rapporté l'existence d'un groupe appelé « Oukesestigouek » ou 'gens de la Grande Rivière' qui était connu des Innus de Tadoussac. Une vingtaine d'années plus tard, les missionnaires allaient réussir à entrer en contact avec eux. Cela se produisit au cours du printemps 1664.

Ce n'est pas à l'embouchure de la rivière Moisie qu'ils projetèrent de les rencontrer mais à l'intérieur des terres, par l'intermédiaire des « Papinachois » (Innus des rivières Betsiamites, aux Outardes et Manicouagan) qui leur étaient alors déjà familiers. L'explication de cette stratégie réside, soit dans le fait qu'à cette époque les *Kichestigaux* de l'arrière-pays ne fréquentaient pas la côte, soit que ni les traiteurs ni les missionnaires ne s'étaient encore aventurés en aval de la baie de Sept-Îles. On sait que la rivière Moisie était située à l'extrémité orientale du territoire de la Traite de Tadoussac, et que l'influence des Français dans ce territoire a progressé d'ouest en est au cours du XVIIe siècle.

Au printemps 1664, donc, le père Henri Nouvel (R. J. 1664 : 13-20) se met en frais d'aller christianiser les Innus de l'arrière-pays qui vivent directement au nord d'une région du littoral alors familière aux jésuites. Rendez-vous a été donné à ces inconnus au lac Manicouagan. Le missionnaire, qu'accompagne un représentant de la traite, se fait piloter par des Papinachois qui fréquentent le littoral du Saint-Laurent et sont habitués aux Français. En une semaine, la flottille de dix canots atteint le lac par la rivière aux Outardes puis la Manicouagan. Soixante-quatre Papinachois sont rassemblés au lac Manicouagan après leur chasse d'hiver. Près des deux tiers voient des Français pour la première fois. Quelques jours plus tard, arrivent au lieu du rassemblement huit canots « d'Ouchestigouetch » qui sont venus du nord et de fort loin. Aucun d'entre eux ne semble avoir vu un missionnaire auparavant ou avoir déjà commercé avec les Français.

Le lac Manicouagan est tout à fait en dehors du territoire habituel de ces Innus. Le jésuite tente d'obtenir des renseignements sur leur provenance et leur identité en questionnant un « capitaine oumamiois » qui fait partie du groupe, sans doute pour y avoir pris femme.

> Y a-t-il bien loing, d'icy aux deux Villages où tes parens et toy faites vostre demeure ? On y peut arriuer dans vingt nuits ou environ.
>
> Y peut-on monter en Canot ? Ouy ; mais passé ces Villages, on n'a plus l'usage des Canots, faute d'escorce pour en faire : les arbres de ce pays estant fort petits.
>
> Ces deux Villages sont-ils bien peuplez ? Il y a beaucoup de monde. Vn Papinachois qui y a hyuerné auec nous, me l'a confirmé, y ayant esté autrefois.
>
> Y a-t-il prez de là quelques autres Villages ? Ouy ; il y en a deux, et plus loing deux autres.
>
> De quoy viuent tous les habitans de ces pays ? En esté, du poisson qu'ils peschent dans les grands Lacs, où ils en ont en abondance ; et en hyuer, du Caribou, qui'ls preferent aux Orignaux.
>
> Y a-t-il bien loing de ces Villages à la Mer du Nord ? Il faut employer vn hyuer pour y aller et en reuenir.
>
> As-tu esté dans la Mer du Nord ? Ouy.
>
> La coste de cette Mer est-elle peuplée ? Il y a quantité de Sauuages que i'ay veus.
>
> Oblige-moy de m'en donner le Massinahigan, la description, auec les noms des peuples qui habitent cette coste. Il m'a donné la Topographie de ces pays, auec les noms des habitans qui font ces diuerses nations.
>
> (R. J. 1664 : 20)

Ce passage de la relation du père Nouvel contient certains détails révélateurs sur les *Kichestigaux* qu'a rencontrés le missionnaire. Leur territoire habituel était situé à vingt nuits de voyage du lac Manicouagan et à un demi-hiver de voyage de la baie d'Hudson. Ils connaissaient l'usage du canot d'écorce au contraire de leurs voisins au nord. L'hiver, ils vivaient de caribou et l'été, de pêche dans les grands lacs de l'intérieur.

L'année suivante, le père Nouvel (R. J. 1665 : 13-16) entreprend de rencontrer de nouveau ces *Kichestigaux*, auxquels rendez-vous a été donné au même endroit. L'été 1665, il se rend de fait au lac Manicouagan en compagnie de Papinachois et de représentants de la traite. Il apprend que les *Kichestigaux* baptisés l'été précédent sont bel et bien venus au rendez-vous mais qu'ils sont repartis, croyant que le missionnaire ne viendrait pas. Comme solution de rechange, le père Nouvel explore la possiblité de se faire conduire auprès d'eux par des Papinachois de la région du lac Manicouagan.

> Le Pere interrogea plus à loisir ce Capitaine [papinachois], si, passant plus outre, ils ne pourroient pas rencontrer les Ouchestigoüeks, pour aller en leur compagnie aux deux bourgades, où il seroit bien-aise d'hiverner. Tu ne peux pas les rencontrer, respond le capitaine : ils sont bien loin d'icy, dispersez en divers endroits faisant leur chasse aux Outardes ; et d'ailleurs je nay personne propre pour t'y accompagner. (R. J. 1665 : 15)

Ce second extrait indique bien que le fait de descendre si bas au sud constituait un circuit exceptionnel pour ces *Kichestigaux*. Incapables de s'attarder plus longtemps aux environs du lac Manicouagan, ils étaient remontés dans leur propre territoire où, en cette saison, ils faisaient la chasse aux outardes, dispersés en petits groupes.

Une trentaine d'années après les expéditions du père Nouvel, des Français engagés dans le commerce des fourrures entreprirent plusieurs expéditions à l'intérieur des terres dans le but de rallier les Innus de l'arrière-pays à leur réseau de traite, de crainte de les voir aller commercer chez les Anglais à la baie d'Hudson. Avant 1693, l'explorateur et commerçant Louis Jolliet se rendit à cinq ou six journées de marche de la baie d'Ungava, à partir du fleuve Saint-Laurent. Les Innus qu'il a rencontrés dans cette région n'avaient jamais vu de Français et s'habillaient de peaux de caribou. Ils se nourrissaient de caribou, de castor, et aussi de saumons, de truites et de phoque, et leurs canots étaient différents de ceux que connaissaient les Français (Niellon 1992 : 5). En 1696, Jolliet entreprit en compagnie de François Bissot une autre expédition vers l'intérieur des terres, cette fois jusqu'à un lac mal identifié, que Niellon estime être le lac Caniapiscau. Bissot lui-même aurait effectué plusieurs voyages dans cette région (Niellon 1992 : 6-10).

La route par laquelle s'effectuèrent ces expéditions n'est pas précisée dans les écrits de l'époque, mais certains détails laissent supposer que ce pouvait être par la Moisie. Grâce au *Troisième Registre de Tadoussac*, on sait que l'été même où Jolliet

se rendit au lac Caniapiscau, de la fin mai à la fin juin un important groupe d'Innus s'était rassemblé à l'embouchure de la rivière Moisie, où un missionnaire tenait pour la première fois une mission (Hébert 1976 : 274-278). Jolliet lui-même s'y trouvait puisqu'il servit de parrain lors d'un baptême célébré le 13 juin. En outre, à l'inverse des jésuites de la mission de Tadoussac, Jolliet était alors très familier avec la région de Moisie, Anticosti et Mingan. Il est hautement probable qu'il avait déjà appris des Innus que le lac Caniapiscau pouvait plus facilement être rejoint par la Moisie que par la Manicouagan.

Il semble donc exister un lien direct entre les expéditions du jésuite Nouvel et celles qu'effectuèrent quelques décennies plus tard Jolliet et son associé Bissot. Les gens qui sont descendus exceptionnellement au lac Manicouagan en 1664 et en 1665 seraient donc une partie des « gens de la Grande Rivière » qui fréquentaient le bassin hydrographique de la rivière Caniapiscau qui, comme on le sait, coule vers la baie d'Ungava.

Durant la seconde moitié du XVIIe siècle, une autre partie des « gens de la Grande Rivière » fréquentaient le littoral du fleuve Saint-Laurent. Ils sont souvent associés aux *Oumamiois* de la baie de Sept-Îles avec lesquels ils ne se confondent toutefois pas. Rappelons qu'à cette époque, les jésuites tentaient de christianiser les Innus qui se trouvaient à l'est des Papinachois dans l'axe du fleuve Saint-Laurent. Vingt ans après la première visite du père de Quen, les missionnaires ne s'étaient que très rarement rendus jusqu'à la baie de Sept-Îles, et aucun d'entre eux n'était encore descendu jusqu'à l'embouchure de la Moisie.

En 1670, donc, une fois terminée sa mission des « Papinachois » à l'embouchure de la rivière aux Outardes, le père Charles Albanel (R. J. 1670 : 12-14) entreprend de se rendre par le fleuve visiter « la Nation des Oumamiois ». Il se fait accompagner par des Innus de Tadoussac et par deux Français liés à la traite. Mais il n'a pas à descendre jusqu'à Sept-Îles puisqu'il rencontre en route un fort contingent d'*Oumamiois* et de *Kichestigaux* qui l'attendent à l'embouchure de la rivière Godbout. Le père Albanel a lui-même relaté ces événements.

> Le quinzième de Iuin, qui estoit un Dimanche, ie partis au matin, après avoir dit la sainte Messe, et i'arriuay le matin à la Riviere Noire [Manicouagan], où il y avoit des Sauvages [Papinachois], qui m'attendaient depuis un mois, pour faire leurs devotions, et se faire encore plus instruire qu'ils ne l'estoient.
>
> Le seizième iour du mesme mois, ie les confessay, et les communiay tous ; et sur le iour, je vis arriver douze Oumamiois qui me venoient chercher.
>
> Le dix-septième fut employé à consoler les pauures abandonnez, qui errent toute l'année dans les forest, et à instruire ceux qui se trouverent presens.
>
> Le dix-huitième ie partis avec douze Oumamiois, et me rendis à la Riuiere Godebout, où ils s'estoient assemblés au nombre de cent trente personnes, tant Oumamiois, que Ouchessigiriniouek.
>
> Ces bons Sauvages qui auoient fait deux cens lieuës pour venir se faire instruire, me receurent comme un Ange du Ciel.
>
> (R. J. 1670 : 13)

Ce groupe, composé de cent trente Innus de la Sainte-Marguerite et de la Moisie, était de toute évidence venu de l'aval, en suivant le littoral du fleuve Saint-Laurent. Étant donné la distance que certains avaient dû parcourir – distance que le missionnaire estime à deux cents lieues –, le groupe comprenait certainement des *Kichestigaux* de l'intérieur des terres. Parmi les cent trente individus, certains étaient déjà chrétiens, notamment un homme qui avait été baptisé à Tadoussac. Le missionnaire baptisa au total vingt et un jeunes enfants et vingt-quatre adultes. Le texte laisse entendre que les *Oumamiois* étaient plus habitués aux missionnaires que leurs voisins *kichestigaux*. Malheureusement, à part ce détail, rien dans le rapport du jésuite ne permet de distinguer les deux groupes. Aussi est-il impossible de savoir si la description qui suit s'applique à l'un ou à l'autre, ou bien aux deux groupes.

> [...] ils sont pauvres, beaucoup plus qu'on ne peut se l'imaginer. Ils vont tous couverts de peaux de Caribou, matachiées avec art, et enrichies de poil de porc-épics, ou de certaines plumes teintes de toutes sortes de couleurs. La faim est leur grande maladie, qui les détruit. Les Orignaux s'approchent de leur païs. Ils ont quelques Caribous et fort peu de Castors, avec quelques poissons, pour leur nourriture. Ils n'ont point encore l'vsage des armes à feu ; mais ils sont fort adroits à tirer de l'arc. Quand ils peuvent avoir un filet pour pescher, ils se croient fort riches. (R. J. 1670 : 13)

C'est à la suite de cette rencontre du père Albanel qu'apparaissent dans les registres de la mission de Tadoussac les toutes premières mentions de *Kichestigaux*. En 1673, quatre « 8kestig8ets » se font baptiser près de l'embouchure de la rivière aux Outardes (Larouche 1972 : 10). D'autre part, parmi les vingt-six personnes que le père Nicolas rencontre dans la baie de Sept-Îles la même année, il se trouve un homme *kichestigaux* qui a été baptisé dix ans auparavant (Nicolas 1673 : 60-61). Au milieu des années 1690, sont présents à la mission de la rivière aux Outardes, et même à Chicoutimi (Hébert 1976 : 270-273), quelques individus *kichestigaux* associés – et dans certains cas mariés – à des *Oumamiois*, ce qui suggère que les deux groupes s'intermariaient et voyageaient ensemble le long du littoral du fleuve. Par la suite, les mentions sont très clairsemées et même confuses : en 1704, un enfant baptisé à la mission des Papinachois est qualifié de « Ketchestigous » (Hébert 1976 : 40) et en 1708, sont baptisés en un lieu qui n'est pas spécifié « 3 femmes mariees et deux hommes Chestigous qui ne scavaient pas s'ils estaient baptisés » (Hébert 1976 : 45) En 1731 et 1733, sont mentionnés deux chefs *kichestigaux* auxquels eut affaire le père Laure aux Îlets-Jérémie (Hébert 1976 : 74, 175) et dont l'identité sera clarifiée plus bas. Par la suite, le terme n'est plus utilisé comme gentilé mais il survient encore une fois sous la forme d'un patronyme. En 1743, est mentionnée une certaine « Anna Kichestig8 » qui se trouve aux Îlets-Jérémie. Le missionnaire l'identifie comme « ex Septem Insulis Barbara » (Hébert 1976 : 100), ce qui veut dire 'sauvagesse des Sept Îles' ! Le moins qu'on puisse dire, c'est que le gentilé *Kichestigaux* était en train de subir les soubresauts du changement.

Kichestigaux et *Naskapis*

À l'époque où les jésuites de la mission de Tadoussac commençaient à appeler « sauvages des Sept Îles » les *Oumamiois* qui leur étaient devenus familiers, un autre changement survint qui affecta cette fois le terme *Kichestigaux*. Alors que *Oumamiois* était disparu de l'usage en 1697, *Kichestigaux* se maintint jusque vers 1750. Mais entretemps son référent s'était modifié pour se confondre avec celui du terme *Naskapis*. On se retrouve ici en terrain familier...

On sait que *Naskapis* (Mailhot 1983) est la forme francisée du terme innu « Ounachkapiouek », qui apparaît dans les Relations des Jésuites en 1643. Signifiant 'gens de l'endroit où

quelque chose disparaît', il aurait été appliqué dans les années 1730 par les Innus de Tadoussac à un groupe situé à la limite orientale du Domaine du Roi, aux environs du lac Ashuanipi. À partir de 1740, ou peut-être même avant (voir Niellon 1992), le terme s'est étendu à d'autres groupes de l'arrière-pays (cris et même attikameks) pour finir par perdre toute connotation géographique ou ethnologique. Il avait alors pris la connotation péjorative de « non civilisés », un usage qui s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. Des bouleversements sémantiques analogues affectèrent le terme *Kichestigaux*.

Durant la période 1730-1750, il est encore question des *Kichestigaux* dans les documents mais il ne s'agit pas des mêmes qu'au XVIIe siècle. Sur la première des cartes du Domaine du Roi dressées par le jésuite Laure, qui date de 1731, un groupe appelé « Ouchestigouetcs » est indiqué au nord-est du lac Plétipi, situé comme on le sait dans le bassin de la rivière Manicouagan. Une petite note précise à leur sujet : « Ils apportent leurs pelleteries aux ilots Jérémie » (Laure 1731). Il faut relier ce renseignement au fait qu'à partir de 1720 environ, les traiteurs du poste des Îlets-Jérémie effectuaient chaque été des expéditions dans l'arrière-pays pour aller chercher les fourrures des Innus de l'intérieur qui ne descendaient pas eux-mêmes au poste (Dufour 1996 : 204). L'un de ces rendez-vous de traite était situé aux environs du lac Manicouagan et l'autre, à un certain « lac des Kichestigaux » (Hocquart 1733 : 3210) qui correspondrait peut-être au lac Plétipi. Quoi qu'il en soit de la localisation exacte de ce lac, tout indique que le terme *Kichestigaux* avait changé de référent depuis la fin du XVIIe siècle.

Les rares mentions de *Kichestigaux* qui surviennent dans les registres d'état civil à cette époque (et dont l'auteur est le père Laure) sont cohérentes avec cette nouvelle acception du terme. Les deux chefs des *Kichestigaux* dont il est question en 1731 et en 1733 (Hébert 1976 : 74, 175) n'ont rien à voir avec les Innus de la rivière Moisie : il s'agit d'Innus de l'intérieur des terres qui relevaient du poste et de la mission des Îlets-Jérémie. À l'époque, le père Laure était le seul des jésuites de la mission de Tadoussac à continuer d'employer le gentilé *Kichestigaux*. Les gens de la traite, quant à eux, l'emploieront au moins jusqu'en 1749 (voir Cugnet 1749 : 3338). Que la terminologie de Laure s'inscrive dans la tradition des traiteurs plutôt que dans celle des jésuites s'explique peut-être par le fait qu'il n'a lui-même jamais fréquenté la partie orientale du Domaine du Roi et qu'il a obtenu ses informations de traiteurs stationnés dans la région du Saguenay.

Après 1749, le gentilé *Kichestigaux* disparaît des documents et il n'est désormais question que de *Naskapis*, un terme qui finira par désigner tous les Innus de l'arrière-pays qui, à l'inverse des *Montagnais*, ne fréquentent pas régulièrement les postes établis sur la côte (Mailhot 1983).

On voit donc que, dans la première moitié du XVIIIe siècle, un chassé-croisé de changements terminologiques s'est produit d'une part chez les jésuites de la mission de Tadoussac et, d'autre part, chez les représentants de la traite. Les premiers abandonnent le gentilé *Oumamiois* pour le remplacer par l'appellation « sauvages des Sept Îles ». Dans le même temps, les seconds rebaptisent *Naskapis* les Innus de l'arrière-pays de la rivière Moisie (appelés *Kichestigaux* au XVIIe siècle) et appellent dorénavant *Kichestigaux* les Innus de l'arrière-pays de la rivière Manicouagan. Au terme du processus, le plus ancien des deux gentilés (*Kichestigaux*) est abandonné et seul le nouveau (*Naskapis*) subsiste dans l'usage. C'est ainsi que les *Kichestigaux* sont tout à fait disparus des documents. Encore une fois, il ne s'est agi que d'un changement dans la terminologie.

Conclusion

La présente étude aura démontré que la disparition des *Oumamiois* et des *Kichestigaux* du XVIIe siècle est une pure invention. Leurs descendants – qu'on les appelle « sauvages des Sept Îles », « Montagnais de Sept-Îles », « Indiens de la Sainte-Marguerite », « Indiens de la Moisie », ou encore « Innus de Uashat et Mani-Utenam » – n'ont jamais cessé d'occuper la rivière Sainte-Marguerite et la rivière Moisie.

On voit bien, par ce seul exemple, que la version de l'histoire innue qu'a élaborée l'historien Dawson est cousue de fil blanc. Il s'agit d'une entreprise idéologique dont le but ne peut être que de saper les fondements historiques des réclamations territoriales des Innus.

Notes

1. Ce problème de méthode a été souligné dans les critiques de l'étude historique de Dawson (2001) que les anthropologues ont adressées aux journaux lors d'un débat portant sur l'entente de principe que venait de négocier le gouvernement du Québec avec les Innus (Savard 2002, Charest 2002, Mailhot 2002).
2. Ce texte est pour l'essentiel tiré d'un rapport de recherche qui fut remis en 1999 à Innu-Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (Conseil de bande de Sept-Îles et Maliotenam). Il a été remanié et mis à jour en vue de la présente publication, à laquelle le Conseil a d'ailleurs donné son accord. Je suis reconnaissante à deux historiens qui m'ont fait profiter de leur expertise à l'époque où j'effectuais cette recherche : Pierre Dufour qui m'a pilotée dans les dédales de la documentation historique et Léo-Paul Hébert qui m'a aidée à interpréter plusieurs des actes qu'on trouve dans les registres d'état civil de la mission de Tadoussac.
3. Cette nouvelle conclusion contredit celle de Mailhot, Simard et Vincent (1980 : 72-73) qui, n'ayant analysé la question qu'à partir de quelques documents, avaient affirmé qu'il s'agissait indistinctement de tous les groupes qui fréquentaient le littoral à l'est de la région de Sept-Îles.
4. Il est difficile de prendre au sérieux la théorie de Dawson (2001 : 192) qui veut que *Chisedech* soit une variante orthographique de *Tchiche8ek* et signifie 'peuple proche de l'eau'.
5. Ce type de changement est courant dans la langue innue. On peut en observer un exemple dans la langue actuelle en ce qui concerne l'équivalent innu de 'mauvaise maison'. L'ancien terme *mitshuapish* (*mitshuap* 'maison' + *ish* 'suffixe péjoratif') est en voie d'être remplacé dans le dialecte occidental par la forme innovatrice *matshi-mitshuap* (*matshi* 'mauvais' + *mitshuap* 'maison') qui est son parfait synonyme. C'est d'ailleurs un changement de ce type qu'a subi la terminologie des gentilés en langue innue depuis le XVIIe siècle. Par exemple, le vieux terme *Upessamiuak* 'gens de Betsiamites' a été remplacé au cours des siècles par le terme moderne *Pessamiunnuat* qui a exactement le même sens. L'occurrence des formes « ouchessigirinouek » en 1670 (R. J. 1670 : 13) et « Kestig8irini8 » en 1695 (Hébert 1976 : 273) indique que ce changement était amorcé dans la seconde moitié du XVIIe siècle.
6. On comprend mal comment l'historien Dawson (2001 : 201) a pu affirmer que le père Maurice « ne semble avoir fait la rencontre d'aucun Indien » lors de son séjour au poste de Sept-Îles.
7. C'est d'ailleurs à la même époque qu'apparut dans le vocabulaire innu le terme *uinipeguiriniuets*, pour désigner ceux des Innus de la Traite de Tadoussac qui vivaient au bord de la mer. Le terme survient pour la première fois dans le dictionnaire Laure, compilé en 1726 (Castonguay 2003 : 67-68).

Ouvrages cités

BÉLANGER, René, 1971 : *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

CASTONGUAY, Daniel, 2003 : « L'exploitation du loup-marin et son incidence sur l'occupation de la côte par les Montagnais de la Traite de Tadoussac, au XVIIIe siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIII(1) : 61-72.

CHAREST, Paul, 2002 : « Droits aboriginaux : on peut changer de nom sans disparaître ». *Le Devoir*, 27 novembre.

CUGNET, Étienne, 1749 : « Cugnet's (?) Memoire, 1749, Applying for Concession of Baye des Esquimaux », *in* Great Britain Privy Council, 1927, *In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, between the Dominion of Canada in the one part and the colony of Newfoundland on the other part*. William Clowes and Sons, London, document 1287, vol. 7, p. 3335-3346.

DAWSON, Nelson-Martin, 2001 : *Feu, fourrures et foi déplacèrent les Montagnais. Histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale*. Rapport ms., Hydro-Québec.

DUFOUR, Pierre, 1996 : « De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830 », *in* Jacques Frenette, dir., *Histoire de la Côte-Nord*, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval, Québec, p. 179-225.

HÉBERT, Léo-Paul, (transcription), 1976 : *Le Troisième Registre de Tadoussac. Miscellaneorum Liber*. Collection Tekouerimat 3, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

HOCQUART, Gilles, 1733 : « Ordinance of Intendant Hocquart, 23 may, 1733, *re* Limits of Traite de Tadoussac », *in* Great Britain Privy Council, 1927, *In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, between the Dominion of Canada in the one part and the colony of Newfoundland on the other part*, William Clowes and Sons, London, document 1237, vol. 7, p. 3202-3212.

LAROUCHE, Léonidas, (transcription), 1972 : *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700*. Collection Tekouerimat 1, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

LAURE, Pierre, 1731 : « Carte du Domaine en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin... a checoutimi le 23e d'août 1731 ». Archives publiques du Canada, Collection nationale de cartes et plans, H3/300-1731.

LAVERDIÈRE, Charles-Honoré, dir., 1973 [1870] : *Œuvres de Champlain*. Éditions du Jour, Montréal, 3 volumes.

LESCARBOT, Marc, 1609 : *Histoire de la Nouvelle-France*. Jean Milot, Paris.

MAILHOT, José, 1978 : « L'étymologie de 'esquimau' revue et corrigée ». *Études/Inuit/Studies* II(2) : 59-69.

— , 1983 : « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIII(2) : 85-100.

— , 2002 : « Une étude historique complètement farfelue ». *Le Devoir*, 13 décembre.

MAILHOT, José, Jean-Paul SIMARD et Sylvie VINCENT, 1980 : « On est toujours l'Esquimau de quelqu'un », *in* Charles Martijn et Norman Clermont, dir., *Les Inuit du Québec-Labrador méridional, Études/Inuit/Studies* IV(1-2) : 59-76.

MORISSONNEAU, Christian, 1978 : *Le Langage géographique de Cartier et de Champlain : Choronymie, vocabulaire et perception*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

NICOLAS, Louis, 1673 : « Memoire pour un Miffionaire qui ira aux 7 isles... », *in* R. G. Thwaites, dir., 1896-1901, *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New-France, 1610-1791*. The Burrows Bros. Co, Cleveland, vol. 59, p. 56-63.

NIELLON, Françoise, 1992 : « The Naskapi of the Ashuanipi in the Days of New France ». Rapport ms., Labrador Heritage Society.

PENTLAND, David H., 1981 : « Synonymy », *in* Edward S. ROGERS et Eleanore B. LEACOCK, « Montagnais-Naskapi ». June Helm, dir., *Subarctic*, vol. 6 du *Handbook of North American Indians*, Smithsonian Institution, Washington, p. 185-187.

PORLIER-FORBES, Fernande, 1984 : *Sept-Îles d'hier à aujourd'hui, Tome 1 Des origines à 1950*. Éditions Porlier, Sept-Îles.

Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1678). Éditions Élysée, Montréal, 1974, 2 tomes.

R. J. = *Relations des Jésuites*. Éditions du Jour, Montréal, 1972, 6 tomes.

SAVARD, Rémi, 2002 : « Obélix chez les Indiens : un scoop dépassé ». *Le Devoir*, 25 novembre.